

Par Eric Lacroix - Professeur agrégé d'EPS - Entraîneur fédéral d'athlétisme

Les compétitions de course de montagne existent depuis le début du 20^{ème} siècle, notamment dans les pays européens, chaque nation ayant en fait adapté cette discipline à sa culture, à son patrimoine. L'officialisation mondiale ne s'effectue que très progressivement, et ce dans le courant des années 1980. La course de montagne au format fédéral et compétitif est donc une discipline jeune comparée à des épreuves comme le marathon. Mais ce qui distingue cette épreuve des courses de l'athlétisme traditionnel, c'est surtout que la pratique est beaucoup moins confinée et codifiée. En effet, cette épreuve est courue hors du stade mais aussi à la fois sans souci du chronomètre et en pleine nature. C'est pourquoi elle attire de plus en plus d'adeptes voulant s'évader du cadre strict de la pratique fédérale athlétique mais aussi de la course sur route. Elle reste ainsi un moyen simple de tenter l'aventure pour soi, de se mesurer aux sommets.

Les origines compétitives de la course de montagne remontent en fait à la fin du 19^{ème} siècle. En effet, cette pratique commence à se structurer et à se développer en Grande-Bretagne à partir des années 1880. En s'inspirant du cross-country, des athlètes spécialisés, les *fell-runners*, s'affrontent sur des terrains ressemblant à de véritables murs de pierre et de terre. En 1864, un révérend du nom de J.-M. Elliot, de Cambridge, franchit en un temps record les montagnes des « *Wasdale Fells* » au nord de l'Angleterre. Ce record sera, à partir de 1870, convoité et battu. Dans le « *Lake district* », à l'occasion de fêtes populaire, les organisateurs voient s'affronter des coureurs sur des dénivelés de mille mètres en moyenne. Mais le parcours est en fait peu balisé et ce malgré un dénivelé souvent très impressionnant. Les coureurs traversent des champs boueux et des ruisseaux dans la plus pure tradition du cross-country et de la course d'orientation. La popularité de ces courses conduit les athlètes à se spécialiser et à se surpasser devant un public connaisseur et souvent intéressé au niveau financier. Les paris vont bon train... et les courses de montagne sont nées. Ainsi dans les années 1900 en France, autour du Vignemale, une grande rivalité oppose les guides des différentes vallées. Leur grand nombre et le charisme de certains font d'eux d'authentiques vedettes. De cette rivalité naît alors une épreuve hybride de course à travers la montagne pour juger de la valeur de chacun. La première édition a lieu le 24 juillet 1904. Elle totalise 51 km et 2700 m de dénivelé total.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Italiens se lancent à leur tour dans l'organisation des courses de montagne. Ils aiment beaucoup se mesurer sur un terrain qu'ils affectionnent particulièrement, les sentiers d'alpage avec d'importants dénivelés. Soutenus par un parrainage local (l'épicerie ou le café du coin), les coureurs doivent traverser plusieurs fois le village pour satisfaire les habitants qui ont parié sur eux puis remonter dans la montagne. En 1948, l'Italie est d'ailleurs la première à créer un championnat national de la spécialité. Elle prend en fait l'initiative de créer un regroupement international des courses de montagne, l'*International Council Mountaineering Race* (ICMR) pour harmoniser des règles spécifiques de la discipline (sur des notions comme la durée de course, le dénivelé, la difficulté des parcours, etc.). L'ICMR est en quelque sorte l'interlocuteur de l'IAAF (fédération internationale d'athlétisme) et veille à respecter les consignes de celle-ci. Ainsi depuis 1995, le « Trophée européen » est le championnat d'Europe dont les épreuves sont organisées par l'ICMR (remplacé par la World Mountain Running Association (WMRA) à partir de 1999).

En France, des courses de montagne existent belles et bien depuis le début des années 1970, mais la FFA ne répond pas tout de suite aux appels de l'ICMR lors des deux premières Coupes du monde (1985 – 1986). En 1987, l'Association Française des courses de montagne (AFCM)

est créée à l'initiative de quelques coureurs de montagne français (notamment Serge Moro) et celle-ci devient l'interlocuteur de la FFA pour toutes les courses de montagne. L'AFCM crée un critérium national de course de montagne en 1987 et 1988. Elle y adapte la réglementation internationale aux spécificités françaises et fédère les organisateurs des différentes courses. Mais la FFA ne pourra pas financer ce projet et c'est l'AFCM qui doit trouver des partenaires privés pour payer l'ensemble des frais occasionnés par les équipes de France. C'est en 1989 que la course de montagne est enfin reconnue en France. En effet, l'AFCM propose le premier championnat de France de la spécialité. Celui-ci a lieu aux Arcs en Savoie. C'est un succès qui engrange un autre : celui de l'organisation de la 5ème Coupe du monde à Die dans la Drôme. La FFA finance de ce fait l'équipe de France. L'AFCM est alors dissoute relayée en quelque sorte par la FFA.



Mais des particularismes régionaux demeurent. Car chaque région exprime différemment sa pratique compétitive. Par exemple dans les Pyrénées les épreuves sont assez longues (50 à 60km) afin d'honorer certaines traditions. Dans les Alpes, les épreuves sont souvent plus courtes (de 10 à 20km) et uniquement en montée. Dans les Vosges, les parcours empruntent souvent une suite de cols et de crêtes.

Les nations de l'Europe occidentale, bien qu'on y compte le plus grand nombre de pratiquants, n'exercent pas pour autant un monopole sur les courses de montagne. D'autres pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Colombie, les Etats-Unis, la Malaisie, le Japon, les pays de l'Est, participent également aux compétitions internationales comme le Trophée mondial. Et au Mexique, Népal, Tibet, Pérou ou Malaisie fleurissent des courses de montagne qui attirent l'élite de la discipline.

Aujourd'hui, la course de montagne en France tend à se populariser car elle fait désormais partie de l'animation touristique estivale des stations de ski. Qu'elle soit organisée par l'office de tourisme ou par le club des sports du village, la course de montagne est une spécialité de proximité. Discipline encore méconnue de la gamme athlétique, elle progresse lentement mais sûrement. Sa reconnaissance nationale et internationale est une preuve éclatante de son avancée et de sa vitalité. Elle ne cesse de s'adapter à de nouvelles demandes, développe des courses plus longues, plus spectaculaires et plus éprouvantes pour les organismes. De cette manière, les médias la fréquentent davantage, voire la courtisent. Et la fédération la réglemente. Car comme le souligne Roger Bonnifait, le Président de la commission des courses hors stade dans les années 2000 :

« La FFA a dû réglementer la course hors stade de façon à ce qu'elle se déroule dans les meilleures conditions de sécurité et veiller au développement harmonieux de toutes les formes de pratique, de la course populaire de quelques kilomètres à l'ultra trail qui parcourt les sommets sur des centaines de kilomètres (...). Nous organisons un championnat de France de course de montagne depuis 1989 et nous avons envoyé des équipes de France au Championnat d'Europe depuis sa création ainsi qu'au Trophée Mondial depuis 1986 ».

En parallèle s'amplifie un débat avec l'essor de la course nature : espace de liberté, la « nature française » pour peu qu'elle soit de qualité, est de plus en plus protégée par de nombreux dispositifs visant à réduire les possibilités de dégradations et de nuisance (Natura 2000, Parcs régionaux et nationaux, espaces naturels sensibles...). Les pouvoirs publics sont donc de plus en plus regardants avant d'autoriser des manifestations, même du type sportif dans ces espaces protégés. C'est une des raisons pour laquelle l'instance fédérale peut et doit en quelque sorte aider et superviser cette pratique.